ecomaison

Webinaire

Barème Ameublement 2027

Octobre 2026

Sommaire



01 Comprendre le rôle d’Ecomaison

02 Déclarer simplement et sans erreur

03 Activer les leviers qui réduisent la contribution

04 Lire et appliquer le barème 2027

ecomaison



Comprendre le rôle d'ecomaison

Présentation d'Ecomaison

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'État pour organiser **le tri, la collecte, la réparation, le réemploi et le recyclage** des objets et matériaux de la maison, inclus dans les filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) suivantes :

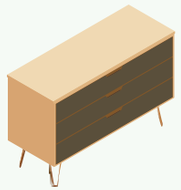

Ameublement

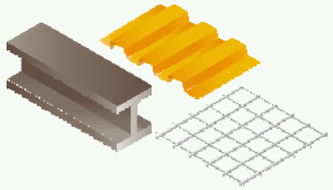

Bâtiment



Bricolage et jardin



Jeux et jouets



+ de 14 000
entreprises adhérentes



465 m€
d'éco-participation

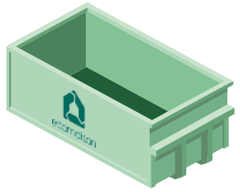

près de 2 mT
d'objets usagés collectées



98 %
de valorisation

Sources : Chiffres Ecomaison 2025

La REP ORGANISE

un cycle financé par l'éco-participation

METTEURS SUR LE MARCHÉ

Fabricants, distributeurs, importateurs, vous avez l'obligation de mettre en place l'éco-participation, organiser la collecte des produits usagés.

En adhérant à Ecomaison, vous bénéficiez d'outils et services pour vous mettre en conformité le plus simplement possible, ainsi que d'avantages pour diversifier votre offre et vous démarquer de vos concurrents.

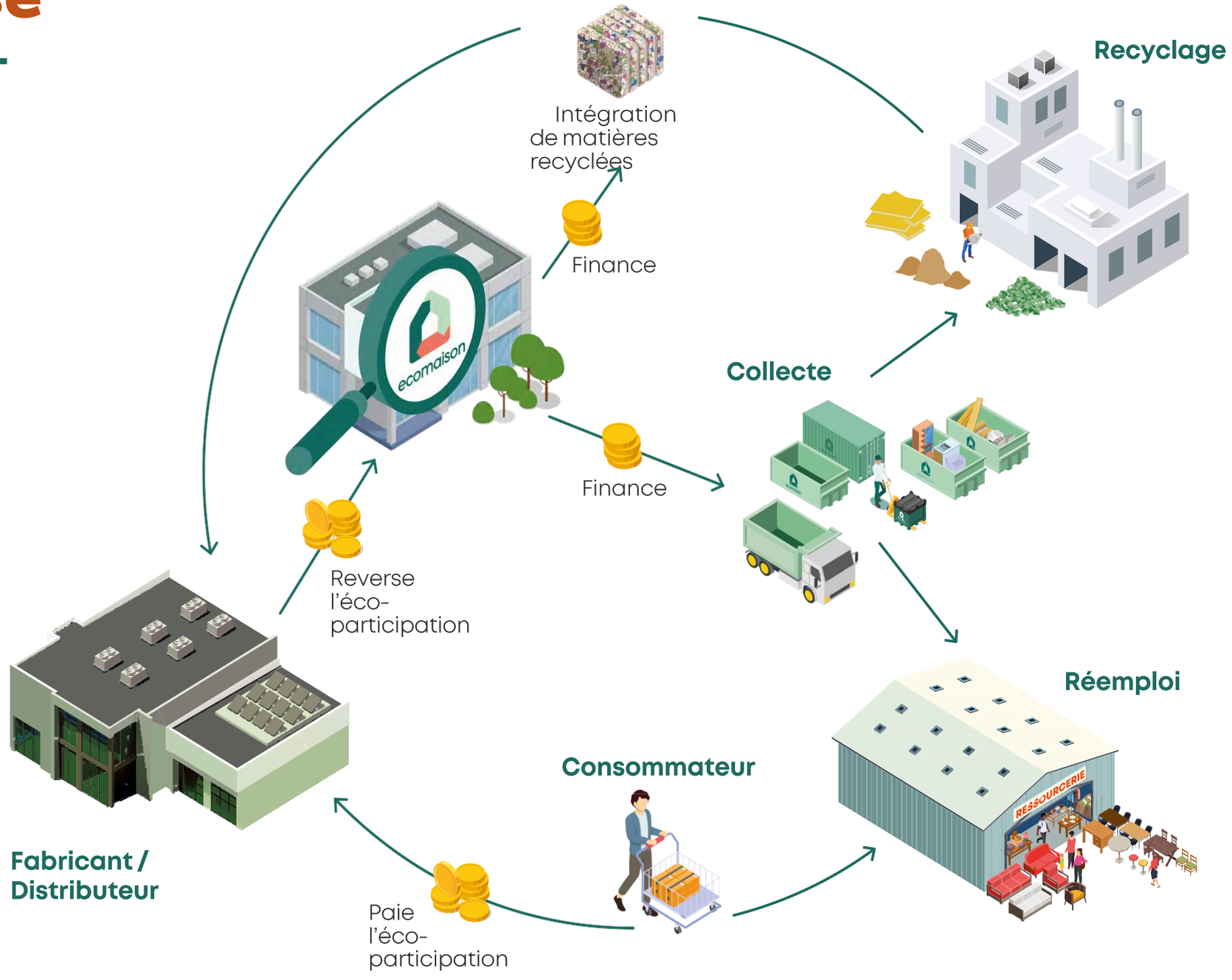

Quatre questions pour vérifier votre conformité

En tant que metteur sur le marché, vous êtes soumis aux obligations de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). Ecomaison met à votre disposition des outils en ligne pour vérifier votre conformité en quelques clics.



Suis-je soumis à la réglementation ?

Fabricants, importateurs, distributeurs en ligne, vous avez des obligations réglementaires.

Découvrir mes obligations



Mes produits sont-ils concernés ?

Identifiez lesquels de vos produits sont couverts par Ecomaison.

Tester mes produits



Suis-je en règle par rapport à mon IDU ?

Confirmez votre conformité via notre outil en ligne.

Valider mon statut



Mes fournisseurs sont-ils en règle ?

Vérifiez la conformité de vos fournisseurs.

Faire le test



LE SAVIEZ-VOUS

Depuis le 10 juillet 2026, les metteurs sur le marché non établis en France sont tenus de se faire représenter par un mandataire établi en France (article L. 541-10-9-1 du Code de l'environnement). Désigné par mandat écrit, le mandataire est subrogé dans les obligations REP du metteur sur le marché.

CHAQUE EURO FINANCE
la collecte, le réemploi et le recyclage

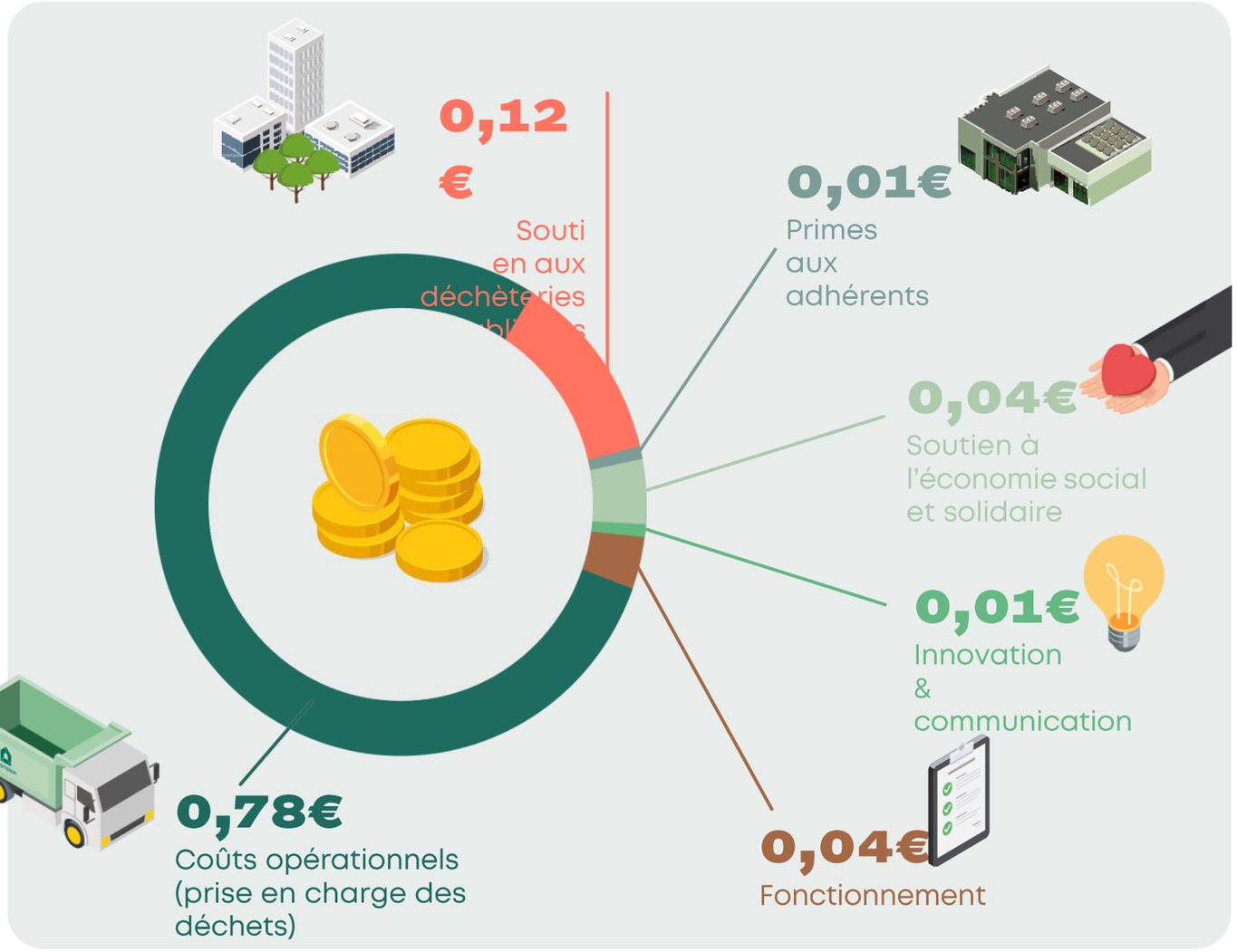

Source : chiffres-clés 2025

LE CALCUL DES TARIFS SE FAIT EN FONCTION DE 3 CRITÈRES :

- **Caractéristiques du produit**
- **Coûts de gestion**
- **Initiatives circulaires**

Afin de récompenser les démarches vertueuses vous pouvez bénéficiez des éco-modulations, de primes et de réductions Ecomaison. Tout savoir sur le guide dédié

Déclarer simplement et sans erreur



UN PRODUIT = UN CODE ARTICLE à 11 chiffres

1 PRODUIT = 1 CODE ARTICLE À 11 CHIFFRES

Le code article vous permet d'appliquer les barèmes d'éco-participation correspondants et de déclarer les mises sur le marché des produits soumis à la réglementation.

00 — **Catégorie**

000 — **Type de produit**

00 — **Gestion durable et recyclabilité**

000 — **Poids / Dimension**

0 — ***Le 11e digit à modifier si besoin pour éco-modulations***



ON VOUS OUTILLE :

> Découvrez si vos produits sont concernés avec notre outil en ligne

> Gagnez du temps et limitez les risques d'erreur avec notre codificateur produits disponible sur votre Espace Services

Les codes pour les éco-modulations

0	Non spécifié
1	Conception évolutive / Ameublement
2	Gestion durable / Bâtiment
3	Intégration de matière recyclée (supérieure aux seuils) / Ameublement
4	Occasion importée ou introduite en France
5	Occasion origine France
6	Evolutif et avec intégration de matière recyclée (supérieure aux seuils) / Ameublement

nouveau

POUR BIEN CODER
les produits

Deux outils sécurisent la codification de vos produits

Identifier les produits concernés par une REP Ecomaison



Choisissez le bon code produit aidé par l'IA

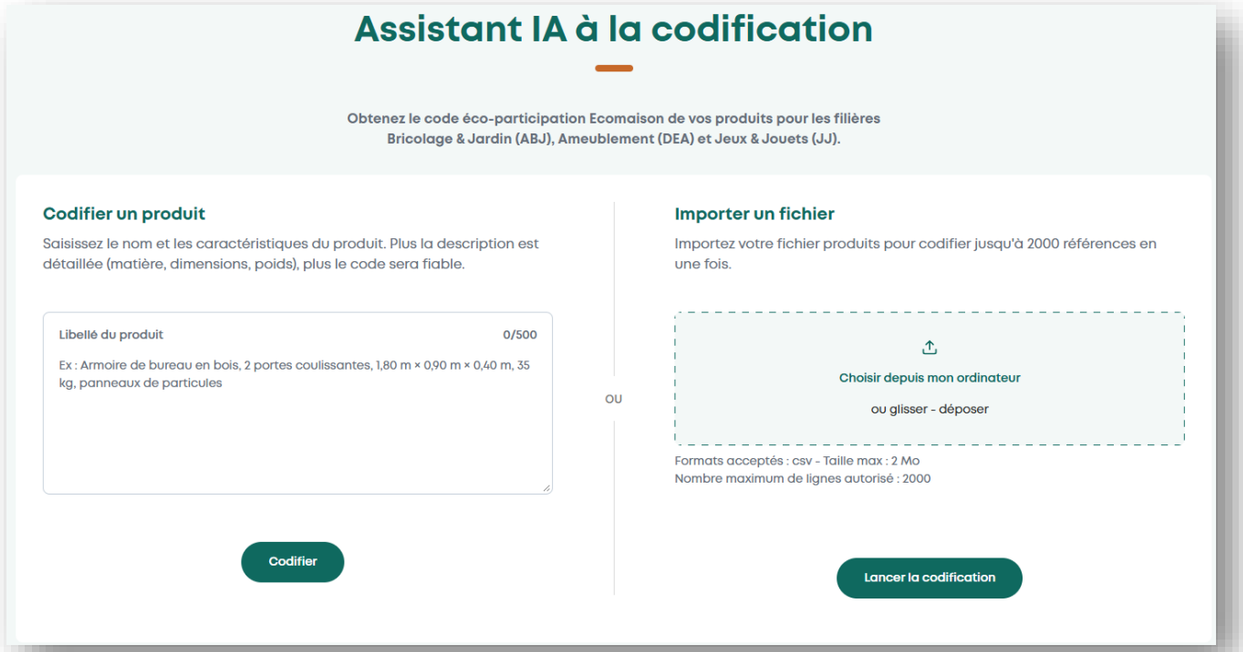

Les périmètres produits évoluent régulièrement, utilisez nos outils pour tester vos catalogues produits.

(ex : boites et sacs de rangement à déclarer dans la REP Ameublement)

ecomaison

Deux modalités

de déclaration selon votre activité
Codification complète ou déclaration simplifiée : choisissez selon vos volumes et vos besoins.



Déclaration à la codification

- Pour toutes les entreprises.

  Sans conditions.

- Le montant de votre éco-participation est **basé sur la codification des produits.**

  Ainsi, vos produits bénéficiant de codes articles éco-modulés sont répertoriés.

  Vos efforts d'éco-conception sont pris en compte et mis en avant.



Déclaration simplifiée

- Pour les entreprises dont **la mise en marché annuelle est inférieure à 15 tonnes et 1000 pièces, et dont le CA annuel relatif à la filière ameublement est inférieur à 2 M€.**
- Il est possible de s'appuyer sur une liste de codes génériques (dits simplifiés) pour effectuer vos déclarations.
- Dans le cas où il est impossible d'utiliser les codes génériques, le montant de votre éco-participation peut être calculé sur base d'un forfait calculé sur le Chiffre d'Affaires : appliquer un taux de 0,8%.

  Vos démarches administratives sont moindres mais **vos efforts d'éco-conception ne sont pas pris en compte.**



ON VOUS OUTILLE :
Pour connaître les tarifs simplifiés, consultez la page dédiée.



Le forfait simplifié la déclaration des petites mises en marché

MEUBLES, ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT ET D'AGENCEMENT

CATÉGORIES	TYPE DE PRODUIT	MATÉRIAU	TARIFS HT FORFAITAIRE PAR UNITE	CODE BARÈME À DÉCLARER	TRANCHES D'UNITÉS	TARIFS HT FORFAITAIRE PAR TRANCHE DE 10	CODE BARÈME À DÉCLARER
Toutes catégories	Meubles de moins de 2kg	Matériau non spécifié	0,67 €	02017000890	10	6,70 €	02017000900
	Meubles entre 2kg et 10kg	Matériau non spécifié	2,23 €	02017000940	10	22,30 €	02017001940
	Meuble entre 10kg et 30kg	Matériau non spécifié	7,14 €	02017000950	10	71,40 €	02017001950
	Meubles de plus de 30kg	Matériau non spécifié	22,77 €	02017000960	10	227,70 €	02017001960

SIÈGES, LITERIE ET DÉCORATION TEXTILE

CATÉGORIES	TYPE DE PRODUIT	MATÉRIAU	TARIFS HT FORFAITAIRE PAR UNITE	CODE BARÈME À DÉCLARER	TRANCHES D'UNITÉS	TARIFS HT FORFAITAIRE PAR TRANCHE DE 10	CODE BARÈME À DÉCLARER
Sièges	Siège gonflable	Plastique	2,81 €	09053120890	10	28,10 €	09053120900
	Chaise	Non rembourré	1,95 €	09043120890	10	19,50 €	09043120900
	Fauteuil et siège de bureau	Rembourré	4,86 €	09043000890	10	48,60 €	09043000900
	Canapé (2 places)	Rembourré	27,17 €	09044000890	10	271,70 €	09044000900
	Canapé et salon (3 places et plus)	Rembourré	38,60 €	09045000890	10	386,00 €	09045000900
Literie	Matelas	Matériau non spécifié	12,50 €	04061120890	10	125,00 €	04061120900
	Pieds de lit	Matériau non spécifié	0,25 €	04025120890	10	2,50 €	04025120900
	Matelas gonflable	Plastique	2,07 €	04023000890	10	20,70 €	04023000900
	Sur matelas	Matériau non spécifié	6,25 €	04060120890	10	62,50€	04060120900
	Sommier	Rembourré	8,05 €	04062000890	10	80,50 €	04062000900
	Lit coffre	Mécanique ou sans	16,41 €	04024000890	10	164,10 €	04024000900
	Cadre de lit	Matériau non spécifié	13,66 €	03018120890	10	136,60 €	03018120900
	Tête de lit	Matériau non spécifié	5,16 €	04077000890	10	51,60 €	04077000900
Produits rembourrés d'assise et couchage	Coussin / oreiller	Rembourré	0,30 €	11031120890	10	3,00 €	11031120900
	Couette / sac de couchage	Rembourré	0,67 €	11029120890	10	6,70 €	11029120900
Décoration textile	Tout type (tapis, rideaux voilages et accessoires)	Matériau non spécifié	1,80 €	12071120890	10	18,00 €	12071120900

L'abaque artisan pour vos produits sur mesure

- Mise en place d'une table de correspondance pour les meubles :
  - Meubles de catégorie A : 1,20€
  - Meubles de catégorie B : 3,37€
  - Meubles de catégorie C : 5,61€
  - Meubles de catégorie D : 14,14€
  - Meubles de catégorie E : 18,19€
- Pour les sièges et la literie :
  - Chaise non rembourrée : 1,52 €
  - Fauteuil et siège de bureau : 4,52 €
  - Canapé (2 places) : 25,27 €
  - Canapé et salon (3 places et plus) : 35,91 €
  - Matelas : 12,50 €
  - Tapis, rideaux, voilages : 1,80 €

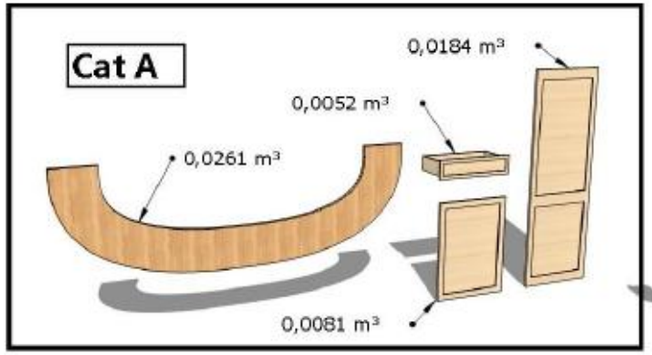

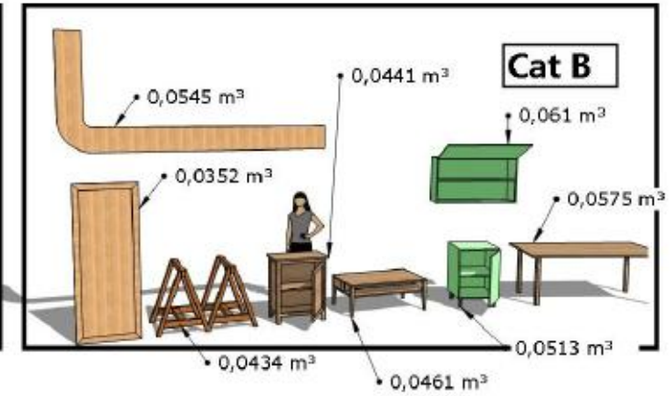

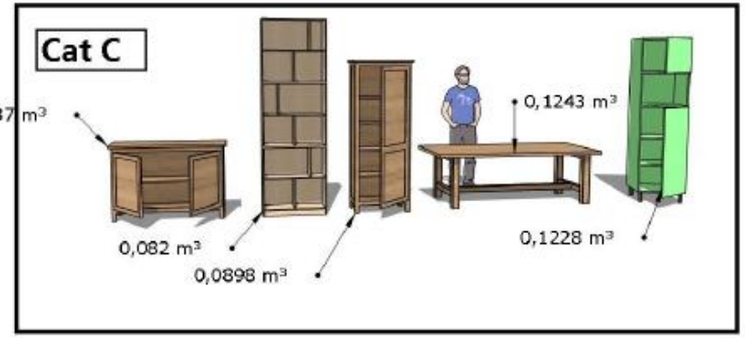

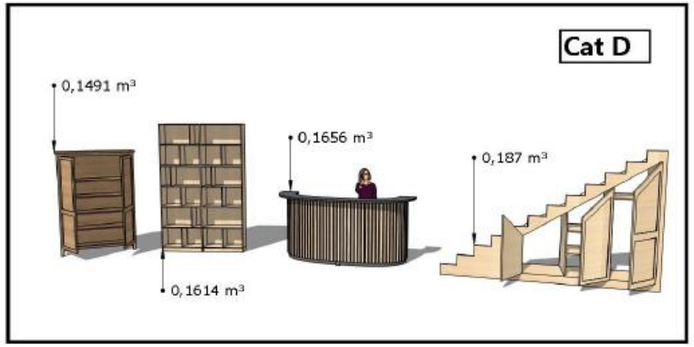

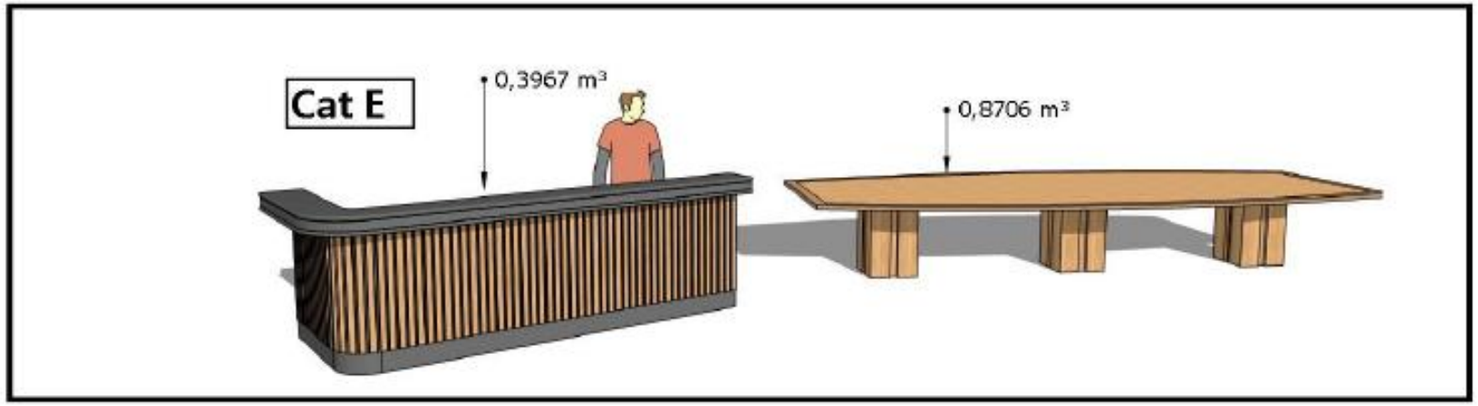

ecomaison

Le nouvel écran guide la saisie et met les alertes en évidence

- Mise en avant des actualités
- Aide contextualisée pour vous faciliter la saisie des déclarations

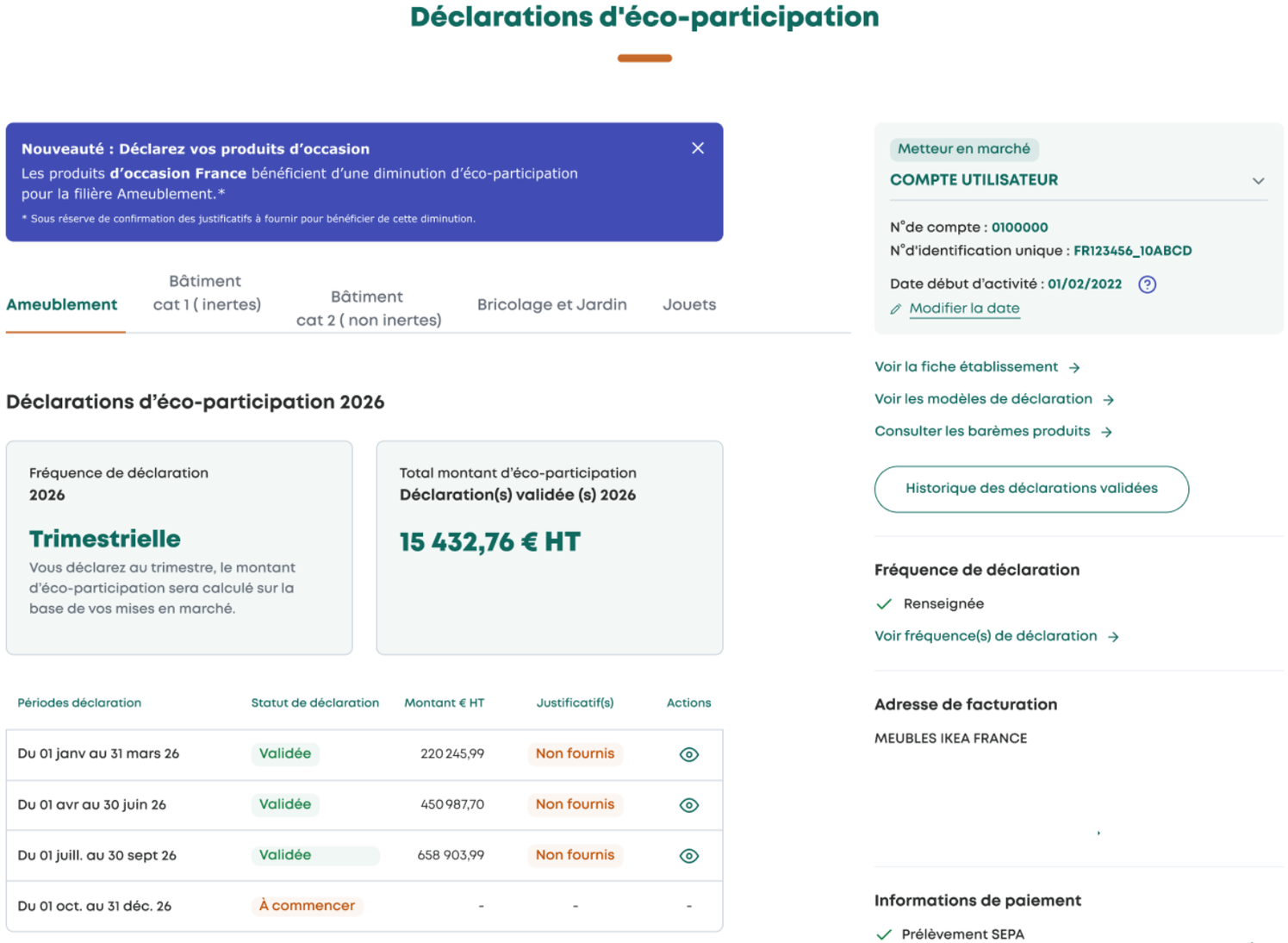

ecomaison

La validation rend visibles les codes, économies et montants

- Un récapitulatif de la déclaration avec l'ensemble des codes et les économies réalisées grâce aux éco-modulations
- Une synthèse des éco-participations et des avantages en diminution de votre facture

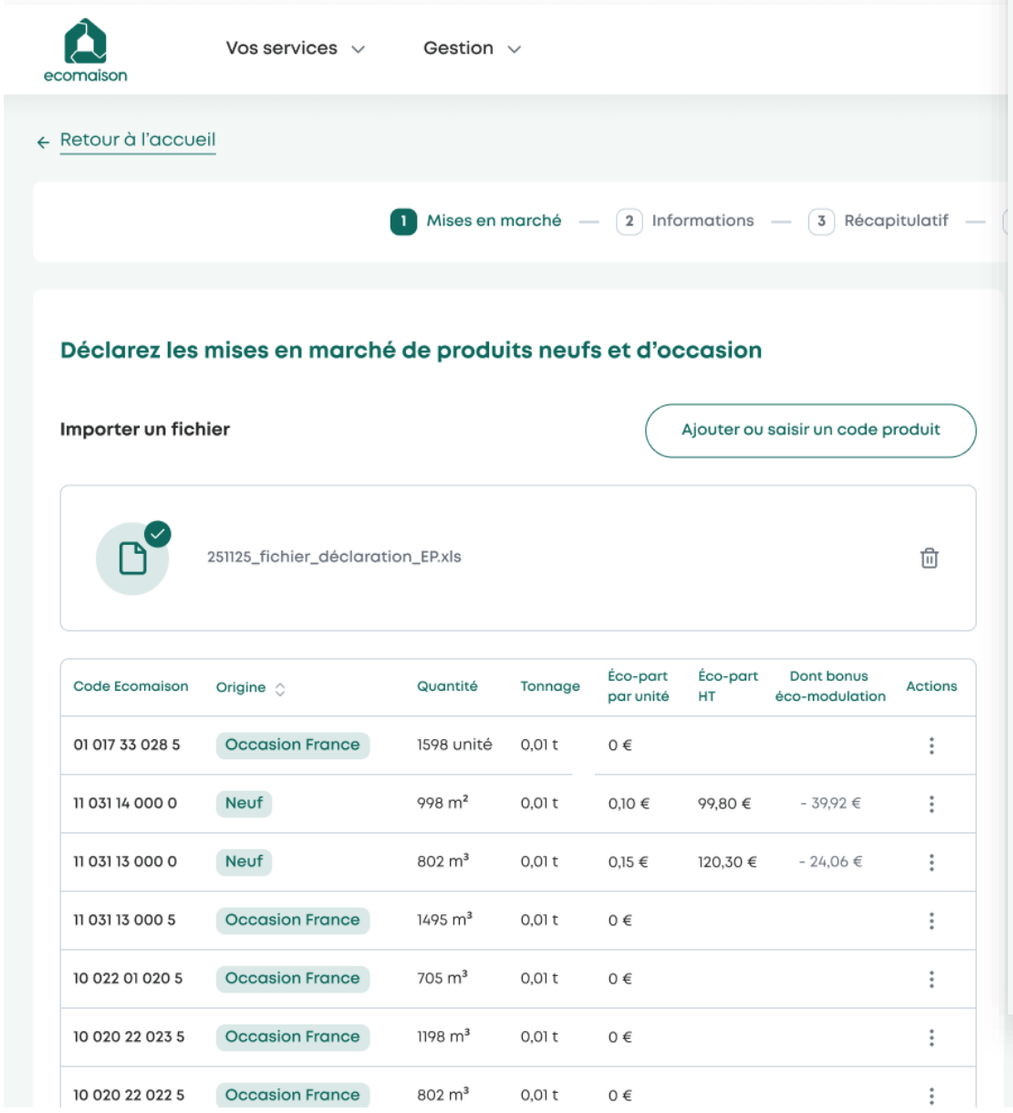



Activer les leviers qui réduisent la contribution



La déclaration applique automatiquement les réductions éligibles

Bonus éco-modulation : déclaration de mises en marché

Choix des matières

- Recyclabilité des matériaux
- Matériaux de gestion durable
- Matières recyclées

Allongement de la durée de vie

- Pièces détachées
- Conception évolutive / Déhoussabilité

= éco-participation minorée

Primes & remises

Choix des matières

Matières recyclées
→ prime

Allongement de la durée de vie

Vente d'occasion France
→ éco-participation à 0 €
+ remise du montant sur la facture

= montant reversé / déduit

ecomaison

La recyclabilité devient un déterminant direct du tarif

Le barème d'éco-participation est calculé selon :

- la nature de l'objet,
- son poids,
- sa dimension et son volume,
- et les matériaux qui le composent.

En l'absence de perturbateurs de recyclage...

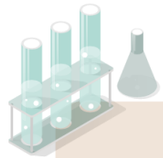

Les perturbateurs chimiques

Les substances dangereuses au sens de la loi AGEC (art. 13), c'est-à-dire :

- Les substances appelées **"très préoccupantes"** au sens du règlement européen REACH en quantité supérieure à 0,1% en masse.
- Les substances classées au titre de l'Annexe XVII de REACH en **quantité supérieure à la limite fixée.**
- Les **substances** soumises **au règlement POP** (annexe 4).

EN SAVOIR +

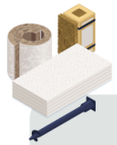

Les perturbateurs physiques

- Matériaux ou méthodes d'assemblage qui **ne permettent pas l'extraction de matières** ou bien qui **compromettent la qualité du flux à recycler.**

ON VOUS OUTILLE :
Découvrez la liste des perturbateurs pour analyser la recyclabilité de vos produits grâce à l'outil Ecomaison.

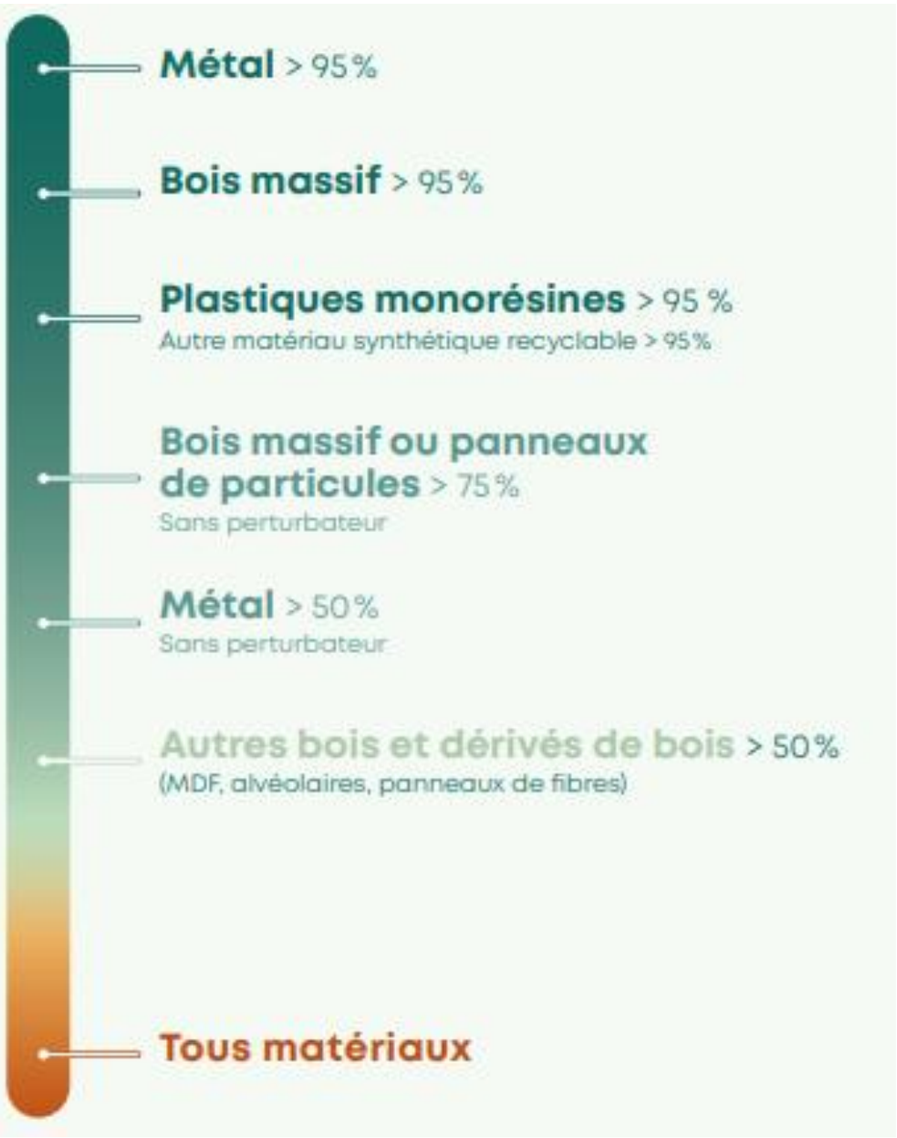

ecomaison

Les certifications renforcent l'écart entre bonus et malus

LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES RENOUVELABLES

Le critère de gestion durable d'un produit porte sur la matière qui le constitue.

La gestion durable signifie :

- Qu'une quantité minimum de matières entrant dans la composition d'un produit provient de **ressources gérées durablement.**
- Que ces produits ou les matières qui les composent disposent d'une **certification** ou d'un label qui en atteste.

*NB : le bonus gestion durable est conditionné à l'absence de perturbateur de recyclage.

Les matières éligibles :



Le bois



Les matériaux biosourcés
matériaux à base de fibres d'origine végétale ou animale autres que bois, dérivés de bois et papier carton



La mousse
(filière ameublement)



Le textile
(filière ameublement)

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À TÉLÉVERSER DANS L'ESPACE SERVICES

Déposez vos justificatifs

EXEMPLES :

Ou équivalent

CES LABELS ET CERTIFICATIONS SONT ACCEPTÉS POUR DÉMONTRER LA GESTION DURABLE DU BOIS ET DES PANNEAUX

ecomaison

Deux leviers récompensent l'allongement de la durée de vie

L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

Conception évolutive

Cette éco-modulation cible les éléments d'ameublement prévoyant de multiples usages successifs dès la conception

Déhoussabilité des sièges rembourrés

Cette éco-modulation cible les sièges rembourrés dont les assises et dossiers sont déhoussables

nouveau

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À TÉLÉVERSER DANS L'ESPACE SERVICES

Déposez vos justificatifs

ecomaison

La matière recyclée réduit directement l'éco-participation

MODULATION POUR INCORPORATION DE MATIÈRES RECYCLÉES





POUR L'AMEUBLEMENT :

- NOUVEAU : LA MODULATION DU TARIF (Y) INCLUSE DANS LE TARIF DE L'ÉCO-PARTICIPATION

Matériaux éligibles	Seuil minimum de recyclé dans la masse du produit fini
Panneaux de particules et panneaux MDF	25 %
Plastiques (mono-résines), mousses PU, Textiles	5 %

ecomaison

Au-delà des seuils, la matière recyclée ouvre droit à une prime

LA PRIME D'INCORPORATION DE MATIÈRES RECYCLÉES (IMR)

Ecomaison vous récompense pour **l'incorporation de matières premières recyclées** dans un produit mis sur le marché[1].

Elle est calculée sur la base de la quantité de matières recyclées intégrées dans votre produit.

Les produits comportant les matières[2] suivantes sont concernés :



LES SEUILS D'ÉLIGIBILITÉ À LA PRIME IMR

Ameublement	Prime cash-back
Matériaux éligibles	Seuil minimum de recyclé dans la masse du matériau
Panneaux de particules / Panneaux MDF	45%
Plastiques (Toutes mono-résines)	70%
Moussses polyuréthanes (issues d'un recyclage mécanique)	0%
Mousses polyuréthanes (issues d'un recyclage chimique)	0%
Textiles	0%

ON VOUS OUTILLE :

Pour vous aider à déclarer vos produits éligibles à la prime IMR, consultez notre mode opératoire.

ecomaison

Des bonus de plus en plus incitatifs pour des produits toujours plus vertueux

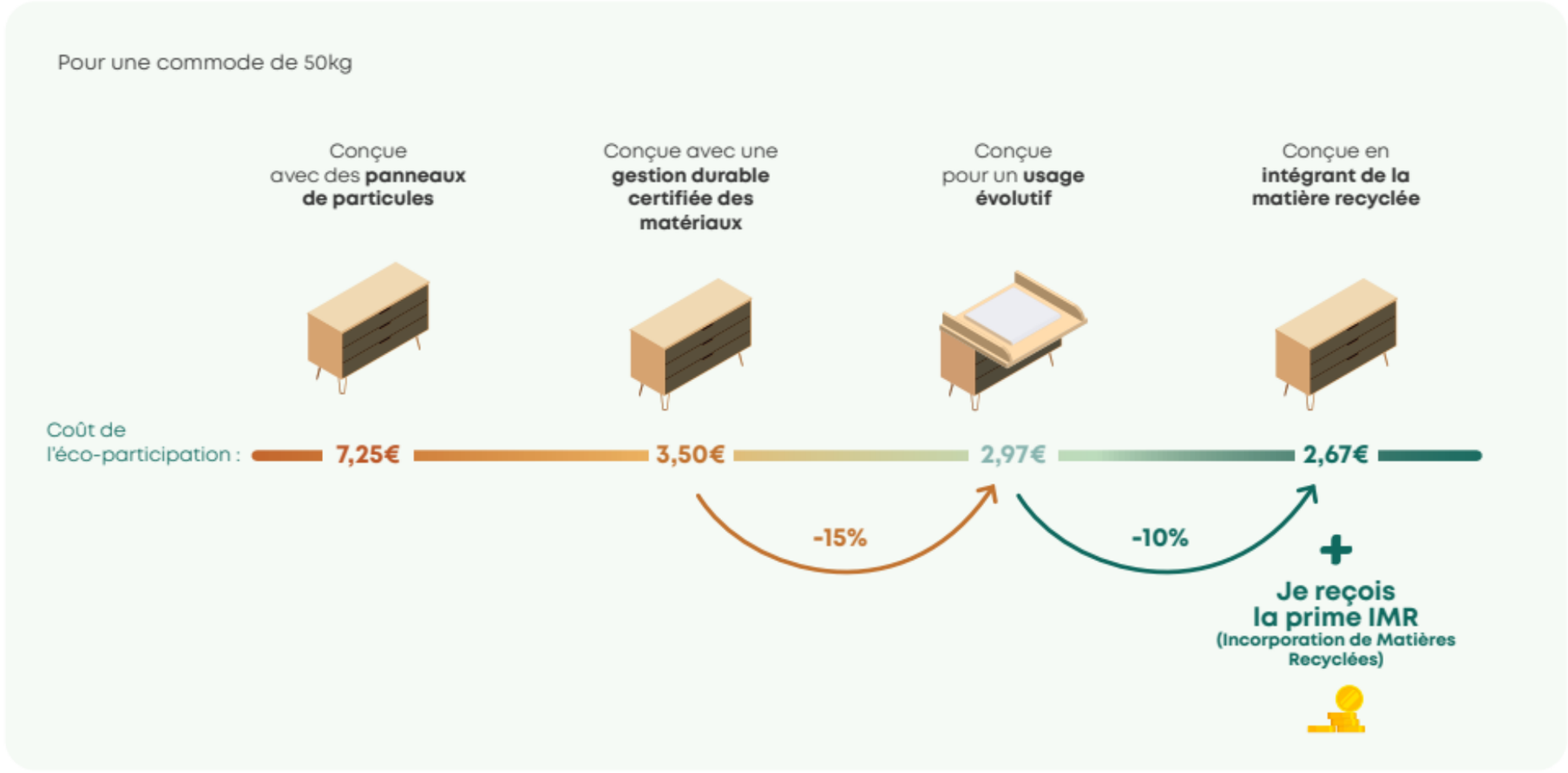

Retrouvez toutes les infos sur les éco-modulations, les primes et réductions Ecomaison dans notre nouveau guide dédié

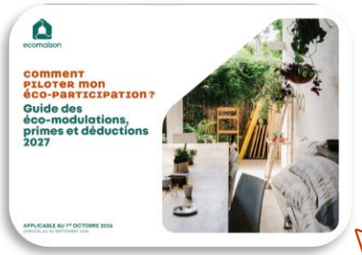

ecomaison

Les produits d'occasion d'origine France bénéficient d'une réduction

LA RÉDUCTION DE L'ÉCO-PARTICIPATION POUR LES PRODUITS D'OCCASION ORIGINE FRANCE

Principe

- **Obtenir une réduction** de l'assiette de déclaration de l'éco-participation pour les produits donnés ou revendus par un metteur sur le marché Ecomaison.

Qui est concerné ?

- Metteurs sur le marché (distributeurs ou fabricants) adhérents d'Ecomaison qui revendent des produits dans des magasins ou sur des plateformes digitales.

Conditions

- Ne pas passer par les associations partenaires d'Ecomaison (collecte, tri et reconditionnement).
- Les produits revendus doivent avoir été récupérés en France auprès de détenteurs (ménagers ou professionnels) et les opérations de réemploi doivent également avoir été réalisées en France.

DISPONIBLE DÈS LE 1ER JUILLET 2026 POUR L'AMEUBLEMENT

À VENIR POUR LES JOUETS ET LES ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDIN

LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS ET ATTESTATIONS SONT À CONSERVER EN CAS DE CONTRÔLE.

ecomaison

L’éligibilité repose sur l’origine France et des preuves conservées

Éligible à la réfaction	Origine produit	Sortie du produit
✓	Rachats de produits de vos marques à vos clients (buy back) Reprise de produits usagés en magasin et à la livraison	Revendu OU donné en **seconde main ou d’occasion**
✗	Produits neufs réemballés Retours livraison clients insatisfaits Fin de série Retours après période d’essai Invendus	Revendu (ou donné) **comme neuf**

LES DOCUMENTS ET ATTESTATION À CONSERVER POUR EN BÉNÉFICIER :

- LIVRE DE POLICE
- OU À DÉFAUT, DES LIVRES DE STOCK ET DE VENTES DÉDIÉS



ecomaison

Lire et appliquer le barème 2027



ecomaison

Le barème Ameublement 2027 s'applique au 1er janvier 2027

APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2027

Découvrez les nouveaux tarifs dans nos documents dédiés :

Guide des tarifs 2027

Générateur de codes produits et tarifs

Participez à notre webinaire dédié :

Présentation évolutions du barème 2027 pour les Eléments d'Ameublement

- Mardi 6 octobre I 10h00 - 11h00
- Jeudi 15 octobre I 14h00 - 15h00
- Jeudi 22 octobre I 16h00 - 17h00



S'inscrire

ecomaison

Quatre dispositifs couvrent tous les modes de mise en marché

Du tarif écomodulé au forfait : choisissez le calcul adapté à votre activité

	DISPOSITIF	PRINCIPE DE CALCUL	BÉNÉFICE / POINT À ARBITRER
01	**Barème général**	Le barème Ecomaison écomodulé	**Tarif le plus ajusté**
02	**Barème simplifié ajusté**	Éclatement des meubles de rangement simplifiés par macro-tranches de poids : <2 kg ; 2–10 kg ; 10–30 kg ; >30 kg	**Tarif plus facile à mettre en œuvre**
03	**Abaque Produits sur-mesure**	Abaque cocréé avec l'UNAMA pour déterminer plus facilement la contribution selon le volume des produits	**Tarif plus pratique pour les artisans**
04	**Barème forfaitaire**	Pour les adhérents sous 2 M€ de CA et moins de 1 000 unités et 15T	**0,8 % du CA HT MsM**

ecomaison

Cinq évolutions renforcent les bonus et ciblent les produits moins vertueux

	LEVIER	CRITÈRE	MODULATION
01	**Déhoussabilité des sièges rembourrés**	Le composant textile ou textile moussé peut être retiré par le détenteur pour nettoyage ou remplacement.	**-15 %** vs tarif rembourré
02	**Recyclabilité des sièges rembourrés**	Prise en compte de la structure des fauteuils rembourrés : métal	**–10 %** vs tarif rembourré
03	**Monomatériaux encouragés**	Accentuation de l'écart de tarifs entre produits majoritairement recyclables et entièrement recyclables	**Variable en fonction des matériaux**
04	**Non certification (Toutes familles)**	Passage du malus pour les produits non certifiés de 100 €/t à 150 €/t.	**+50 €/t**
05	**Perturbateurs et matériaux non connus**	Accentuation du tarif non connu et perturbateur	**Variable en fonction des matériaux**

ecomaison

Le barème Bâtiment 2027 reste disponible en ressource complémentaire

APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2027

Découvrez les nouveaux tarifs dans le document dédié :

Liste des produits et tarifs 2027

NOUVEAUTÉ : pensez à modifier le 11e chiffre du code de vos produits en bois ou dérivés de bois à plus de 90% pour bénéficier du **bonus pour la gestion durable**.

À noter également : certains produits en panneaux de process en gestion durable ou en PVC à plus de 90% peuvent également bénéficier d'une **réduction de 10% sur l'eco-participation**. Pour cela, il suffit de modifier le 11e chiffre de votre code produit.

Participez à notre webinaire dédié :

Présentation évolutions du barème applicable au 1er janvier 2027 pour le Bâtiment catégorie 2

- Vendredi 16 octobre I 8h45 - 9h30
- Mardi 27 octobre I 13h45 - 14h30



S'inscrire

ecomaison

PRO+ transforme la conformité en actions circulaires

L'ÉCO-PARTICIPATION ECOMAISON INCLUT L'ACCÈS À DES OUTILS, DES DISPOSITIFS ET DES EXPERTS POUR :

- **Vous accompagner pour l'identification des périmètres et la codification de vos produits**
- Développer la seconde main
- Accélérer vos projets d'éco-conception
- Accéder à des matières recyclées

- ***Mettre en place la filière Emballages Pros***

- et bien d'autres encore...

- ***À noter : notification du nouveau barème Ameublement et du barème Bâtiment la semaine prochaine***

POUR VOS EMBALLAGES PROS, LE SERVICE ECOMAISON EN PLUS :

L'ACCOMPAGNEMENT EMBALLAGES PROS EST INCLUS POUR LES ADHÉRENTS ECOMAISON.

EN ADHÉRANT CHEZ CITEO PRO PAR ECOMAISON, NOUS SOMMES À VOS COTÉS POUR IDENTIFIER LES IMPACTS DE CETTE NOUVELLE REP SUR VOTRE ACTIVITÉ ET AINSI MIEUX EN MAITRISER LA MISE EN ŒUVRE.



Adhérer via Ecomaison

ecomaison

ecomaison

Trois canaux pour avancer rapidement

Suivez nos actualités
sur notre site web
et nos réseaux sociaux

Ecomaison.com

Besoin d'aide ?

Découvrez notre assistant virtuel

Écrivez-nous via
Notre formulaire de contact



ecomaison